

Comité technique ministériel section formation continue

27 novembre 2019

Préparation aux examens et concours :

- Concours enseignant et CPE
- PEC dans le cadre du plan de requalification

I) Concours enseignant et CPE

Le rapport CGAAER sur l'optimisation des concours de recrutement préconise d'améliorer le dispositif de préparation destiné aux personnels d'enseignement et d'éducation. Le SRH et la DGER ont donc conçu un dispositif de préparation, qui est détaillé dans la NS **SG/SRH/2019-731**, pour les corps enseignants, et une pour les CPE (NS non encore publiée),

Un dispositif de préparation spécifique pour les métiers de l'enseignement et de l'éducation

La modalité de RAEP (reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle) est maintenant devenue classique pour le recrutement ; cependant, la déclinaison sur les métiers de l'enseignement et de l'éducation, concernant les concours d'accès aux corps de PCEA, PLPA, et CPE nécessitait la construction d'un dispositif spécifique, avec une emphase particulière sur les spécificités professionnelles de ces métiers et les conséquences sur l'épreuve de RAEP.

Le dispositif de formation et d'accompagnement est basé sur les principes suivants : une articulation entre les actions régionales plus proches des candidats mais plus généralistes et les actions nationales plus spécialisées, mises en œuvre par l'ENSFEA, établissement expert sur ces sujets spécifiques des sciences de l'éducation.

Les modules de formation sont les suivants :

>Préparation à la constitution du dossier RAEP spécifique concours enseignant et CPE :

- **Module 1 en présentiel (2j)** organisé par les DRFC : **apports méthodologiques** spécifiques à la rédaction du dossier RAEP enseignants, sans spécificité disciplinaire ;
- **Module 2 en distanciel** organisé par l'ENSFEA : **accompagnement à la rédaction du dossier RAEP** (construction de séquences pédagogiques, connaissance du système, ...).

>Préparation à l'oral spécifique enseignant et CPE :

- **Module 3 en présentiel (2j)** organisé par les DRFC : **apports méthodologiques** spécifiques à l'épreuve enseignants, mais sans spécificité disciplinaire (éducation, enseignement agricole, échange sur le parcours professionnel...), et entraînement à l'épreuve orale. Ouvert à tous les candidats ;
- **Module 4 en présentiel pour les enseignants (4j)** organisé par l'ENSFEA : **formation pédagogique et didactique**, avec prise en compte des aspects disciplinaires, réservé aux candidats admissibles (intervenants : ENSFEA, DGER...) ;
- **Module 5 présentiel (1j)** organisé par l'ENSFEA : un **oral blanc** avec débriefing, réservé aux candidats admissibles.

II) Préparations aux examens et concours en lien avec le plan de requalification

Le plan de requalification vise à permettre à un plus grand nombre d'agents d'intégrer un corps supérieur (de C en B, de B en A) au travers d'une augmentation significative des postes aux examens et concours dédiés.

Le SRH apporte une attention particulière à la mise en place de l'offre de formation accessible à l'ensemble des candidats proposée en région à l'initiative des délégués régionaux à la formation continue (DRFC) et pendant toute la durée de la mise en œuvre du plan de requalification.

Par ailleurs, des formations seront également proposées pour les techniciens formation et recherche à compter de l'année 2020

Un bilan chiffré des formations et du nombre de stagiaires est en cours de consolidation pour les examens professionnels des techniciens 1^{er} grade dans les trois spécialités, des secrétaires administratifs et des ingénieurs de de l'agriculture et de l'environnement.

Pour le concours interne des attachés qui ouvrira au cours du premier trimestre 2020 le SRH travaillera avec les DRFC afin de proposer une préparation à l'épreuve écrite et à l'épreuve RAEP qui prendra en compte les spécificités des épreuves (arrêté en cours de publication).